



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 26 septembre 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : VL 3 : pas d'accord du tout !

Déplacements & Stationnement – Fiche N° 105

A l'attention de madame Marielle PERRIN
Adjointe à la Maire du 5e Adt

Madame,

Mon Association s'est de suite déclarée très favorable au projet métropolitain des Voies Lyonnaises. En effet, que les cyclistes, qui sont de plus en plus nombreux, puissent rouler sur de longues distances en toute sécurité sur des pistes dédiées était une évidence pour nous, les piétons.

A deux conditions toutefois :

- que ces Voies Lyonnaises ne soient pas créées au détriment des piétons.
- que la priorité des piétons sur les cyclistes soit bien réaffirmée lors d'un croisement entre les deux modes de déplacement, notamment lors d'un croisement sur un passage-piétons.

Dans un courrier adressé à mon Association, le vice-président métropolitain Fabien BAGNON nous a beaucoup rassurés sur ces deux points précis, et notamment sur notre première inquiétude : « *Les Voies Lyonnaises sont une forte opportunité de rééquilibrer la place pour chaque mode et en premier lieu les piétons, dont les personnes à mobilité réduite. Nous apportons une extrême vigilance à ce que l'insertion de ce réseau ne se fasse pas au détriment des intérêts des piétons.* »

Or, comme je l'ai évoqué auprès de monsieur Mickaël GARCIA lors de la réunion CAMUT de ce lundi 23 septembre en Mairie du 5e Adt où vous étiez présente, c'est ce qui est en train de se produire au croisement du quai de Bondy / pont La Feuillée :

- photo du haut page 2 : l'espace du trottoir dévolu autrefois aux piétons a été divisé par deux !
- photo du bas page 2 : le nouvel espace dévolu aux cyclistes est plus large que le nouvel espace dévolu aux piétons ! Et ce alors que les cyclistes sont bien moins nombreux – j'espère que vous en conviendrez – que les piétons dans l'espace public.

Notamment à cet endroit très précis du pont où des milliers de piétons y passent chaque jour ! Monsieur GARCIA l'a lui-même reconnu. Et donc, on ne peut pas leur laisser que 1,55 m !

Aussi, je le dis tout net et sans détour : mon Association refuse catégoriquement une telle diminution de l'espace dévolu aux piétons. Nous pouvons admettre que cet espace diminue pour améliorer le croisement des piétons et cyclistes à cet endroit mais nous n'admettons pas que les piétons soient à ce point méprisés par cet aménagement.

Mon Association demande donc **un rééquilibrage de l'espace à cet endroit** pour que les milliers de piétons y passant chaque jour puissent cheminer beaucoup plus facilement.

Comptant vraiment sur vous, je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes très sincères salutations.

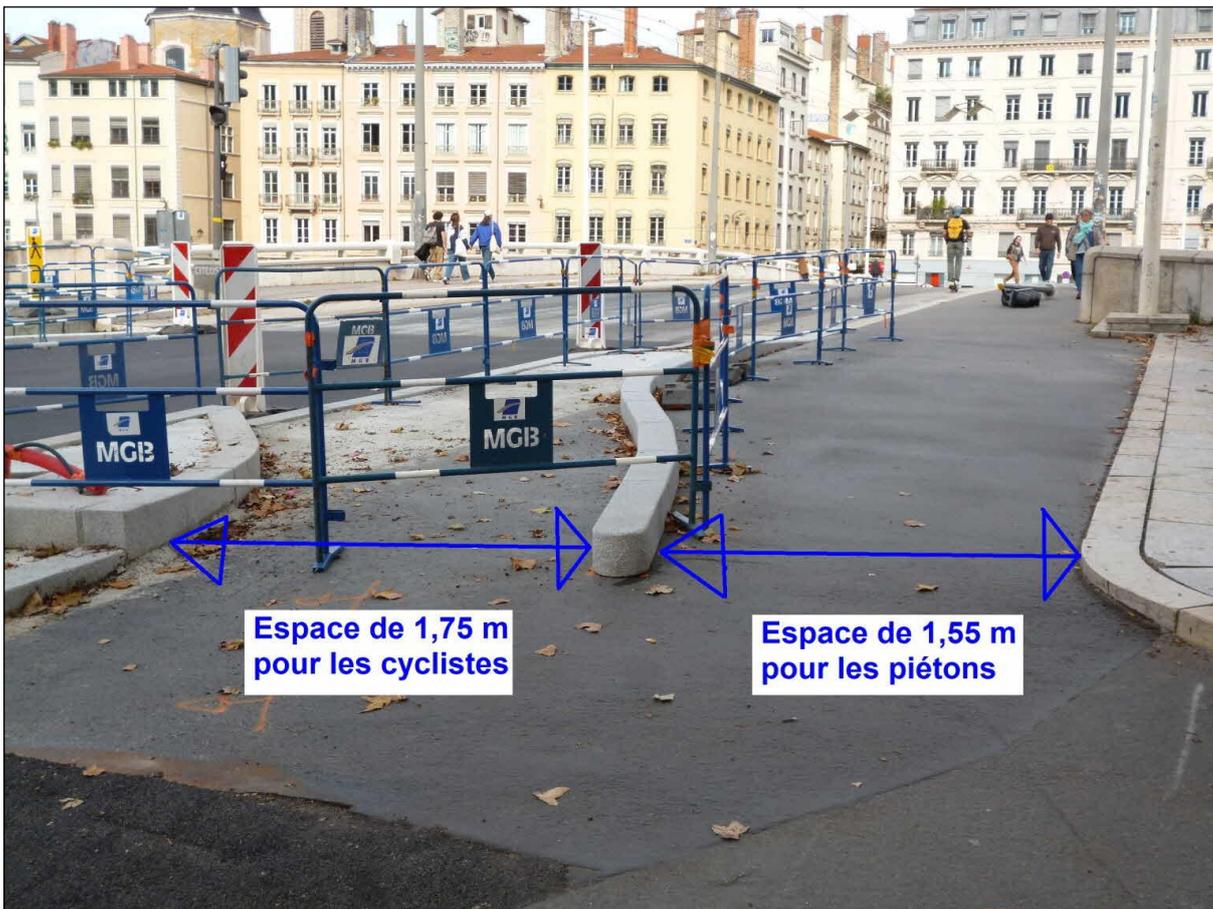
M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Fabien BAGNON, vice-président métropolitain
- M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon
- M. Yves DEAL, président du CDQ « Quartiers Anciens »
- Le Progrès



Espace pour les piétons
avant la piste cyclable



Espace de 1,75 m
pour les cyclistes

Espace de 1,55 m
pour les piétons